

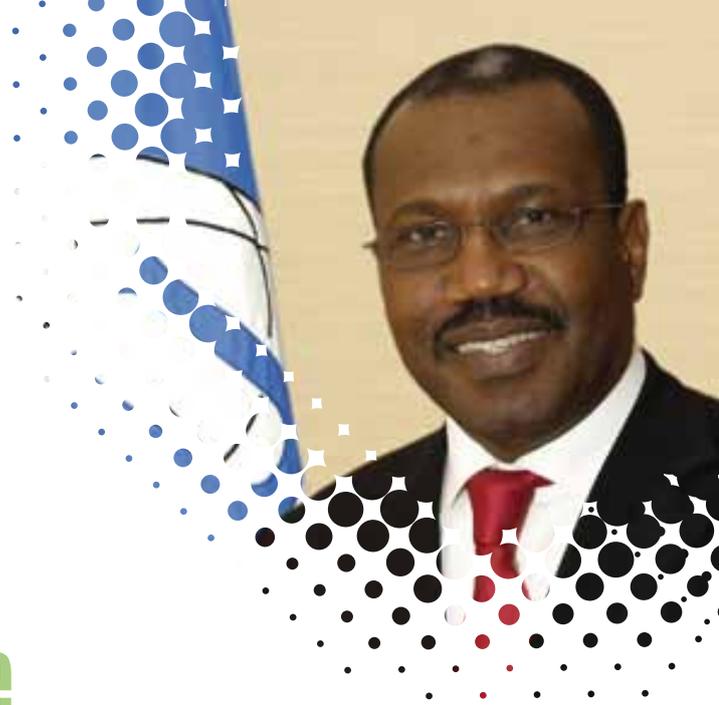


UIT-D développement

Engagé à connecter le monde







Connecter le monde

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont de plus en plus reconnues par les gouvernements du monde entier comme étant un moteur essentiel de la croissance économique et du développement social.

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Union internationale des télécommunications (UIT) a depuis longtemps pour objectif central de faire avancer le développement des TIC dans le monde entier, objectif qui revêt une importance encore plus cruciale ces dernières années alors que le progrès technologique confère aux TIC un rôle capital dans chaque facette de notre vie. Plutôt qu'une fin en elles-mêmes, les TIC sont le principal moteur de la croissance des autres secteurs. C'est pourquoi, à notre avis, l'accès aux TIC est fondamental pour permettre de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015.

Nous sommes encouragés par l'essor incroyable qu'a connu la téléphonie mobile au cours des dernières années; en effet, 90% de la population mondiale est aujourd'hui desservie par la téléphonie mobile. Nous devons maintenant aller de l'avant et faire en sorte que l'accès au large bande connaisse le même succès

extraordinaire. Rendre le large bande disponible et abordable dans le monde entier est devenu nécessaire et urgent pour le développement économique en vue de dynamiser les marchés, de créer des emplois et de fournir des services tels que la télémédecine et les services bancaires en ligne.

Le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) traite les nombreuses questions liées à l'élargissement de l'accès aux TIC et à la réduction de la fracture numérique. Dans le cadre de l'UIT-D, les gouvernements, le secteur privé et l'industrie s'emploient de concert à élaborer des politiques efficaces, à créer des partenariats pour les investissements dans les TIC ou encore à renforcer les capacités humaines pour assurer le développement des TIC. L'UIT-D collabore avec des Etats Membres dans le cadre de son Programme cybersécurité afin d'assurer que l'accès aux TIC soit sûr. Les télécommunications d'urgence occupent également une place primordiale parmi les priorités de l'UIT-D, compte tenu du rôle que jouent les TIC dans la planification préalable en prévision des catastrophes.

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour mettre les avantages de l'accès aux TIC à la portée de tous.

Dr Hamadoun I. Touré

Secrétaire général

Union internationale des télécommunications





Bienvenue à l'UIT-D

L'avenir commence aujourd'hui

Le principal atout des technologies de l'information et de la communication (TIC) est leur capacité à octroyer des moyens d'agir, produisant des résultats innovants et parfois surprenants. Au cours de l'histoire, on a vu que l'humanité sait s'adapter à la nouveauté et prospérer lorsque les conditions sont favorables. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui, à l'heure où les TIC évoluent rapidement. Imaginons tous les avantages d'une société où chacun a la possibilité de façonner son avenir!

Nous pouvons nous réjouir des progrès accomplis depuis l'établissement des Objectifs du Millénaire pour le développement, en 2000, et des cibles en matière de connectivité TIC fixées par le Sommet mondial sur la société de l'information, en 2003 et 2005. La création de conditions propices sera essentielle pour réaliser pleinement ces objectifs. Nous devons promouvoir le déploiement des infrastructures, en particulier pour les communications large bande, ainsi que la fourniture d'applications et de services TIC. Le renforcement des capacités humaines et la mise en place d'un environnement réglementaire solide, prévisible et

favorable permettront de garantir un développement technologique durable. Les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les pays sans littoral et les économies émergentes méritent une attention particulière et sont parmi ceux qui devraient tirer le plus grand parti des TIC. En outre, les télécommunications d'urgence et les questions de genre sont des domaines prioritaires dans nos travaux.

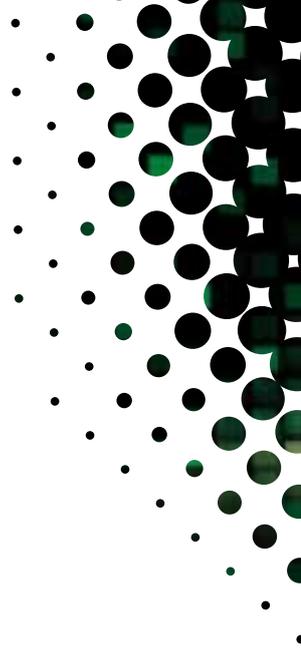
Compte tenu de l'ampleur de la tâche, la réalisation de ces objectifs passera par une collaboration étroite avec nos membres et par la mobilisation de ressources provenant des partenariats public privé.

En ma qualité de Directeur du Bureau des télécommunications (BDT), je souhaite sincèrement que tous les partenaires potentiels se joignent à nous pour concrétiser ce grand projet et mettre en oeuvre notre objectif commun, qui est de connecter le monde.

Brahima Sanou

Directeur

Bureau de développement des télécommunications de l'UIT



Notre mandat

Le Bureau de développement des télécommunications (BDT), branche «développement» de l'Union internationale des télécommunications (UIT), a pour mandat d'encourager la coopération et la solidarité internationales pour la fourniture d'une assistance technique et d'appuyer le déploiement et la modernisation des infrastructures et services de télécommunication/TIC dans les pays en développement.

Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a appelé l'UIT à jouer un rôle déterminant dans

l'édification d'une société mondiale de l'information dans laquelle tous bénéficieraient des avantages des TIC.

A cette fin, le BDT encourage la création d'un environnement propice aux investissements ainsi qu'au développement et à l'utilisation des infrastructures et applications TIC. En particulier, le BDT, avec la coopération de partenaires des secteurs public et privé:

- aide les Etats Membres à élaborer et à mettre en œuvre des cadres juridiques et réglementaires transparents et adaptés qui favorisent l'accès aux TIC;
- fournit à la communauté mondiale une analyse rigoureuse des dernières tendances en matière de TIC ainsi que des données sur les TIC comparables au niveau mondial;
- facilite l'accès aux ressources Internet ainsi que leur utilisation;
- s'emploie à instaurer la confiance dans l'utilisation des TIC;
- renforce les capacités humaines dans tous les domaines liés aux TIC;
- fournit une assistance ciblée aux pays les moins avancés et aux pays ayant des besoins spéciaux;
- fournit aux Etats Membres une assistance en matière de planification préalable en prévision des catastrophes et de secours en cas de catastrophe ainsi qu'un appui technique, politique, réglementaire et juridique dans le domaine des télécommunications d'urgence;
- fournit un appui pour l'adaptation aux changements climatiques ainsi que pour la réduction et l'élimination des déchets électroniques;
- met en œuvre des projets qui encouragent l'inclusion numérique en favorisant l'accès et l'accessibilité aux TIC au sein des communautés défavorisées et dans les zones rurales et isolées;
- est une tribune mondiale pour l'examen des priorités et stratégies de développement dans le monde et pour l'adoption de plans d'action visant à orienter les activités en la matière.

En mettant en œuvre des programmes, projets et activités sur plusieurs fronts, le BDT appuie les efforts déployés par nos membres pour réduire la fracture numérique et mettre les avantages de la société de l'information à la portée de tous.

Nos membres

Le Secteur UIT-D compte plus de 300 Membres du monde entier: décideurs et régulateurs, opérateurs de réseaux, fournisseurs de services, équipementiers, concepteurs de matériel et de logiciels informatiques,

organisations régionales et internationales de développement, instituts de recherche et de formation et institutions de financement.

Portail des Membres du Secteur de l'UIT-D

Ce portail a pour fonction de présenter des informations sur les Membres du Secteur de l'UIT-D et de renforcer la communication entre ces derniers et le BDT. Il constitue

pour ces Membres un outil inestimable pour mieux se faire connaître et leur offre la possibilité d'établir des contacts professionnels, sans aucun frais.

L'UIT-D offre des conditions idéales pour établir des contacts professionnels avec des décideurs, des régulateurs et des partenaires potentiels du secteur privé et de se tenir au courant des nouvelles possibilités de collaboration.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/membership/index.html

Montant de la contribution des Membres du Secteur de l'UIT-D
Les Membres de Secteur de l'UIT peuvent choisir le montant de leur contribution annuelle dans une fourchette allant d'un maximum de 63 000 CHF à un minimum de:
7 950 CHF
3 975 CHF (uniquement pour les entités issues de pays en développement)



L'UIT-D est fermement déterminé à promouvoir des infrastructures et services TIC, appuyés par des réseaux dorsaux nationaux solides, qui seront mis à la disposition de tous en vue de créer des économies et des sociétés de l'information interconnectées.

Infrastructures TIC

Renforcer le développement des infrastructures TIC

Les infrastructures TIC jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du SMSI en matière de développement et de connectivité.

Le BDT aide les membres à tirer le meilleur parti possible de l'utilisation de nouvelles technologies

adaptées, afin de développer les infrastructures de l'information et de la communication. Ses travaux englobent les domaines suivants:

- le déploiement du large bande;
- le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique;
- l'évaluation du trafic et de la demande;
- la gestion du spectre et le contrôle des émissions radioélectriques;
- les normes applicables à l'interconnectivité, à l'interopérabilité, à la gestion des réseaux, à la sécurité et à la qualité de service, pour les réseaux filaires et les réseaux hertziens;
- les télécommunications mobiles;
- les réseaux de prochaine génération;
- les télécommunications en zone rurale et par satellite.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/tech/index.html

Applications TIC

Les cyberapplications au service du développement socio-économique

Dans les pays en développement, les TIC peuvent dynamiser les échanges et le développement économiques au sens large ainsi que la création d'entreprises et d'emplois, en particulier pour les populations pauvres et marginalisées, notamment

- à mettre au point des cadres nationaux de planification stratégique et des kits pratiques correspondants pour les applications et services TIC;
- à encourager l'élaboration d'un cadre d'applications mobiles plurisectorielles afin d'améliorer la fourniture de services à valeur ajoutée utilisant les communications mobiles, par exemple les services de santé et les services bancaires sur mobile;
- à faciliter l'accès aux services publics utilisant les TIC;
- à améliorer l'enseignement et les soins de santé;
- à renforcer l'accès à un enseignement de qualité et à gérer l'environnement (par exemple, les effets des changements climatiques);
- à élaborer et à mettre en œuvre, avec la collaboration des partenaires intéressés, des applications et services TIC à grande échelle.

les femmes, les populations autochtones et les personnes handicapées. Les applications TIC sont en outre un moteur important de la demande susceptible d'encourager l'adoption des services large bande. Le BDT aide les pays en développement:

Le BDT facilite l'élaboration et l'utilisation d'applications TIC à l'appui du développement durable dans les domaines de l'administration publique, de l'économie, de l'enseignement et de la formation, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, de l'agriculture et des sciences, dans le cadre de cyberstratégies nationales.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/cyb/app/index.html



Le BDT aide les Etats Membres et les autorités nationales de réglementation à créer un environnement propice à la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire transparent, en vue de stimuler les investissements et de favoriser un accès universel, ubiquitaire et financièrement abordable aux TIC.

Un environnement propice

Définir des cadres politiques et réglementaires solides pour l'économie numérique

L'édification d'une société de l'information durable, assurant un accès universel et financièrement abordable aux TIC ainsi que la création et le maintien de mesures favorables à l'investissement pour tous les acteurs du marché, dépend de la mise en place durable d'un environnement propice. L'UIT-D aide les Etats Membres à créer un tel environnement, par exemple

en élaborant et en mettant en œuvre des politiques et projets nationaux en matière de TIC, en créant et en adaptant des cadres juridiques et réglementaires et en encourageant les investissements au moyen de mécanismes financiers efficaces dans le secteur des télécommunications/TIC.

- La publication annuelle Tendances des réformes dans les télécommunications est un volet essentiel de nos travaux visant à sonder et à accroître les connaissances théoriques et pratiques des décideurs et des régulateurs dans le secteur des TIC.
- Le Colloque mondial des régulateurs (GSR), qui a lieu chaque année, offre aux régulateurs et aux décideurs une occasion exceptionnelle de se rencontrer pour échanger leurs vues et confronter leurs expériences.
- Le Kit pratique sur la réglementation des TIC, initiative conjointe de l'UIT et d'infoDEV, est une ressource en ligne conçue pour aborder les problèmes de réglementation complexes qui se font jour dans un secteur des TIC en évolution rapide.
- Le Programme mondial d'échange d'informations entre régulateurs (G-REX) est un forum en ligne unique protégé par mot de passe, sur lequel les régulateurs et les décideurs peuvent échanger des informations, des données d'expérience et de bonnes pratiques.
- Le portail en ligne "L'œil sur les TIC" de l'UIT est un guichet unique pour la collecte et la diffusion de données sur les télécommunications/TIC. Il contient des informations sur les dernières tendances en matière de réglementation et de politique tarifaire et sur le développement du secteur des TIC.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/treg – www.itu.int/ITU-D/finance/

Statistiques relatives aux TIC

Mesurer la société de l'information

Alors que les TIC sont, de plus en plus, considérées comme étant l'un des moteurs du développement social et de la croissance économique, il est nécessaire, pour étayer les décisions des secteurs public et privé, de pouvoir compter sur des statistiques fiables, exhaustives

et comparables. L'UIT est reconnue dans le monde entier comme étant la principale source de données et de statistiques comparables au niveau international en matière de télécommunications/TIC.

- Le BDT rassemble plus de 100 indicateurs statistiques concernant plus de 200 pays. Ces données sont rassemblées dans la Base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui contient des données chronologiques depuis 1960. Elles sont diffusées sur le site Internet "L'œil sur les TIC", ou au moyen de publications imprimées (telles que l'Annuaire statistique), de CD-ROM et de téléchargements sous forme électronique.
- Parmi les publications essentielles, on citera notamment le rapport Mesurer la société de l'information et le rapport sur le développement des télécommunications/TIC dans le monde; qui rendent compte des dernières tendances mondiales et régionales en matière de TIC et mesurent l'ampleur de la fracture numérique au moyen d'outils tels que l'Indice de développement des TIC (IDI) et le Panier de prix des TIC.
- L'UIT élabore actuellement des normes et méthodes internationales concernant les statistiques relatives aux TIC, en coopération étroite avec d'autres organisations régionales et internationales, dont l'Organisation des Nations Unies, Eurostat, l'OCDE et le Partenariat mondial sur la mesure des TIC au service du développement. Le BDT contribue activement au suivi des objectifs et de cibles de développement fixés au niveau international, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles du Sommet mondial sur la société de l'information.
- Le BDT fournit aux Etats Membres une assistance technique et en matière de renforcement des capacités concernant la mesure des TIC, sous forme de cours de formation et de manuels pratiques. La réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIM) constitue la principale Tribune pour les débats sur les statistiques relatives à la société de l'information.

Le BDT joue un rôle essentiel dans la mise à disposition de données comparables sur les TIC et dans l'analyse des dernières tendances en matière de TIC ainsi que de l'évolution récente du secteur, ce qui permet aux décideurs et aux dirigeants du secteur privé de prendre des décisions stratégiques en connaissance de cause.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ict





Le BDT, pour qui les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet représentent un aspect important des TIC au service du développement, propose ses compétences éprouvées en matière de renforcement des capacités et de coopération technique à l'échelle mondiale.

Questions relatives à l'Internet

Faciliter l'accès aux ressources de l'Internet et leur utilisation

L'accès à l'Internet et à ses ressources est devenu indispensable, et les pays en développement risquent de se trouver marginalisés en raison d'un manque, tant de ressources financières que de capacités humaines.

Dans le cadre de ses différents programmes et activités, le BDT facilite l'élaboration de politiques publiques internationales et de projets visant à aider les Etats Membres à utiliser au mieux les ressources de l'Internet telles que les réseaux IP, notamment ceux qui

utilisent le protocole IPv6, et les noms de domaine de premier niveau.

La bonne utilisation de ces ressources essentielles peut contribuer pour beaucoup à doper le développement socio-économique en permettant aux pays d'exploiter les potentialités de l'Internet pour améliorer leur notoriété nationale et internationale.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/cyb/ip/index.html

Cybersécurité

Instaurer la confiance dans l'utilisation des TIC

Compte tenu de l'utilisation croissante de l'Internet et de la multiplication des services et des applications fondés sur les TIC, la cybersécurité est devenue une préoccupation majeure pour les gouvernements et pour les partenaires utilisant ces technologies. Les utilisateurs sont de plus en plus exposés à des risques et menaces tels que l'usurpation d'identité, la cybercriminalité, le spam, les logiciels malveillants, le trafic en ligne, l'exploitation des enfants ou d'autres catégories vulnérables et les préjudices qu'ils pourraient subir.

Le BDT aide les membres, en particulier les pays en développement, à instaurer la cybersécurité, grâce à une approche globale tenant compte des principes de coopération internationale ainsi que des besoins nationaux et régionaux, dans le cadre du Programme mondial cybersécurité (GCA) de l'UIT.

Le BDT aide actuellement les Etats Membres à élaborer des stratégies nationales et régionales de cybersécurité, étape essentielle du renforcement des capacités nationales dans la lutte contre les cybermenaces. L'assistance fournie consiste notamment à :

- appuyer les efforts déployés par les Etats Membres sur les plans national et régional pour renforcer les capacités de protection contre les cybermenaces et la cybercriminalité;
- faciliter la mise en place de capacités et de services de cybersécurité dans les Etats Membres, dans le cadre du partenariat stratégique conclu avec IMPACT (*International Multistakeholder Partnership Against Cyber-Threats*);
- établir des structures administratives, telles que des équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT), chargées de détecter, gérer et contrer les cybermenaces, ainsi que des mécanismes de coopération aux niveaux régional et international;
- contribuer à la mise en œuvre de l'initiative de l'UIT pour la "Protection en ligne des enfants", avec la coopération et l'appui des membres en tant que partenaires ou contributeurs actifs.

Pour l'UIT-D, la promotion de la cybersécurité, de la coopération internationale et de la coordination internationale dans ce domaine constitue une priorité absolue et nous sommes résolument déterminés, avec les partenaires intéressés, à instaurer la cybersécurité dans le monde.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/cyb/cybersecurity





L'UIT-D joue un rôle déterminant dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles en vue d'améliorer les compétences au service du développement et de l'utilisation des TIC, en tirant parti des méthodes et des moyens les plus modernes exploitant les potentialités des TIC.

Renforcement des capacités

Développer les capacités intellectuelles

Les décideurs doivent veiller à ce que la fracture numérique, préoccupation majeure des pays en développement, ne s'étende pas également au domaine du savoir.

La formation et l'enseignement dispensés par l'UIT et par ses partenaires abordent un éventail très large de questions liées aux TIC: formation pour décideurs et régulateurs gouvernementaux, cursus professionnels axés sur l'économie à l'intention des cadres supérieurs du secteur des TIC, ou encore programmes spécialisés destinés au personnel technique et d'exploitation.

L'Académie de l'UIT regroupe les activités de l'UIT-D en matière d'enseignement, de formation et d'information, l'objectif étant de mettre au point une

approche harmonisée et rationalisée du renforcement des capacités et d'assurer que le produit fourni à l'utilisateur final soit dûment évalué en termes de qualité et de pertinence. L'Académie comprend un portail Internet qui constitue un point d'accès unique à l'ensemble des activités de formation de l'UIT, qu'il s'agisse d'une formation présentielle ou d'un apprentissage en ligne supervisé par un instructeur et effectué au rythme choisi par l'utilisateur.

L'Académie de l'UIT reçoit l'appui de partenaires de premier plan, par exemple les Centres d'excellence et les Centres de formation à l'Internet de l'UIT – acteurs clés des activités d'enseignement, de formation et d'information mises en œuvre dans les régions.

Pour de plus amples informations: <http://www.itu.int/ITU-D/HCB>

Intégrer dans l'économie mondiale les pays les moins avancés (PMA) et les pays ayant des besoins spéciaux

Les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral font face à des problèmes particuliers et ont besoin que la communauté internationale leur fournisse une assistance ciblée, ce qui leur permettra d'intégrer l'économie mondiale et d'atteindre plus rapidement les Objectifs du Millénaire pour le développement.

A la fin de la période de deux ans, un autre groupe de pays est sélectionné pour bénéficier de cette assistance ciblée. Les domaines prioritaires sont notamment:

- la mise en place de nouvelles technologies;
- le développement des télécommunications en zone rurale;
- la réforme du secteur;
- la cybersécurité et les cyberstratégies;
- le développement des capacités humaines;
- les télécommunications d'urgence et l'adaptation aux changements climatiques;
- l'aide à la reconstruction des infrastructures de télécommunication suite à des catastrophes naturelles et à des guerres.

Le BDT fournit donc une assistance ciblée aux PMA, aux PEID et aux pays en développement sans littoral pour les aider à développer leur secteur des télécommunications. Un petit nombre de ces pays reçoit une assistance tous les deux ans, tandis que les autres reçoivent une assistance ponctuelle.

L'UIT-D est déterminé à intégrer dans l'économie mondiale les pays les moins avancés et les pays ayant des besoins spéciaux en leur fournissant une assistance ciblée, rapide et de qualité dans tous les domaines liés au développement des TIC.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/ldc/index.phtml



Le BDT fournit une assistance technique, politique, juridique et réglementaire aux pays en utilisant les TIC pour sauver des vies avant, pendant et après les catastrophes.

Télécommunications d'urgence

Sauver des vies

Les télécommunications d'urgence jouent un rôle crucial avant, pendant et après les catastrophes. Le BDT fournit aux Etats Membres une assistance pour:

- surveiller, détecter et prévoir les catastrophes;
- concevoir des plans nationaux de télécommunications d'urgence;
- définir des procédures d'exploitation normalisées;
- concevoir et mettre en place des systèmes d'alerte avancée;
- élaborer des plans pour la continuité et le rétablissement des activités en cas de catastrophe;
- mettre en place des systèmes de télémédecine pour la fourniture de soins de santé en situation d'urgence, au moyen d'applications vidéo interactives;
- utiliser des systèmes d'information géographique afin de produire des cartes à haute résolution;
- mettre en place des systèmes de télécommunication sans fil immédiatement après les catastrophes;
- remettre en état les réseaux de télécommunication endommagés ou détruits.

Lorsqu'un pays est frappé par une catastrophe, le BDT est prêt à fournir une assistance immédiate en déployant des technologies de l'information et de la communication hybrides, sans frais pour le pays bénéficiaire.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/itu-d/emergencytelecoms

L'environnement et les changements climatiques

Les changements climatiques, qui sont l'un des problèmes les plus importants de notre époque, conditionnent le développement socio économique durable des pays.

Le BDT aide les pays à utiliser les technologies de l'information et de la communication pour:

- surveiller les changements climatiques, en atténuer les effets et s'adapter à ces effets;
- concevoir des cadres ou des plans nationaux d'adaptation à ces changements;
- mobiliser des ressources pour les travaux menés actuellement sur le plan mondial par le Fonds spécial pour les changements climatiques;
- créer des outils et des bases de données pour faire face aux problèmes posés par les déchets électroniques, l'objectif étant de réduire leur volume en encourageant des achats intelligents, en réutilisant les équipements encore en état de marche et en recyclant les composants qui ne peuvent être réparés;
- aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des instruments juridiques et réglementaires concernant les technologies électroniques et les changements climatiques ainsi que la gestion des déchets électroniques.

Le BDT contribue aux efforts déployés au niveau mondial pour aider les pays à s'adapter aux changements climatiques et à en atténuer les effets et pour protéger l'environnement grâce à une gestion et à une mise au rebut appropriées des déchets électroniques.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/itu-d/climatechange





*Au cours de la
période
2007-2010, le BDT a
lancé 70 nouveaux
projets, à hauteur de
plus de
40 millions USD.*

GESTION DE PROJETS

Répondre aux besoins des pays

Le BDT est fort d'une longue expérience dans la mise en œuvre de projets à petite et à grande échelle dans le domaine des TIC. Ces projets couvrent des domaines tels que le développement des infrastructures de la communication, le renforcement des capacités, les politiques générales et la réglementation, les services en ligne ou encore les télécommunications d'urgence, entre autres.

Le BDT dispose en interne de compétences spécialisées pour l'élaboration de projets adaptés, la création de partenariats novateurs pour une mobilisation efficace des ressources ou encore la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets. Disposant

d'un réseau mondial d'experts très compétents, le BDT est idéalement placé pour exécuter des projets consistant à mettre les TIC au service du développement aux niveaux national, régional et mondial en vue de réduire la fracture numérique.

Le programme actuel du BDT comprend des initiatives régionales approuvées par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) ainsi que d'autres initiatives à grande échelle.

Le BDT serait heureux de collaborer avec tous les partenaires à la mise en œuvre de projets durables.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/index.aspx



Une instance mondiale pour les questions **liées au** **développement des TIC**

Conférences mondiales de développement des télécommunications

Organisée tous les quatre ans, la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) est une tribune de haut niveau pour les Etats Membres, qui viennent y définir des priorités, des stratégies et des plans d'action en matière de développement afin d'orienter les travaux de l'UIT-D pour les quatre années suivantes. Avant chaque CMDT, une conférence préparatoire est organisée dans chacune des régions

de l'UIT-D. La dernière CMDT, qui s'est tenue à Hyderabad (Inde) en 2010, a établi le Plan d'action d'Hyderabad.

Entre deux Conférences mondiales, le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) conseille le directeur du BDT quant à la mise en œuvre du Plan d'action.



L'UIT-D qui est l'une des plus importantes instances mondiales consacrées au développement des TIC, contribue à la réalisation des objectifs du SMSI et à l'édification de la société de l'information.

Commissions d'études

Les Commissions d'études de l'UIT-D s'occupent de questions de télécommunication axées sur l'exécution de tâches précises et correspondant aux priorités des pays en développement, en tenant compte du plan et des buts stratégiques de l'UIT pour la période

2012-2015. Elles élaborent en outre des documents sous forme de rapports, de lignes directrices et/ou de Recommandations concernant le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'UIT-D compte deux Commissions d'études, instances neutres dans le cadre desquelles les secteurs public et privé traitent de questions prioritaires pour le secteur des TIC.

- La Commission d'études 1 traite des questions relatives à la création d'un environnement propice, à la cybersécurité, aux applications TIC ainsi que des questions relatives à l'Internet.
- La Commission d'études 2 traite des questions relatives au développement de l'infrastructure et des technologies de l'information et de la communication, aux télécommunications d'urgence ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques.

Les Commissions d'études examinent tous les aspects des questions traitées et relient leurs travaux directement aux différents programmes de l'UIT-D en

vue de créer des synergies utiles aux membres en termes d'activités, de ressources et de compétences spécialisées.

Pour de plus amples informations: www.itu.int/ITU-D/index.aspx



• Etablissement de partenariats

L'UIT, dont les membres, du monde entier, sont aussi bien des entités des secteurs public et privé que des organisations internationales et régionales ou des établissements universitaires et des institutions financières, favorise la création de partenariats public-privé dans le domaine des TIC.

Le BDT encourage le secteur privé, le secteur public et d'autres partenaires à mettre en œuvre des projets ambitieux. Les partenariats public-privé ainsi créés débouchent sur des solutions novatrices et démontrent que les nouvelles technologies, conjuguées

à des modèles économiques judicieux ainsi qu'aux compétences spécialisées et aux capacités financières du secteur privé, peuvent contribuer pour beaucoup à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de développement.

Chaque année, le BDT organise le Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC et le Colloque mondial des régulateurs, tribunes neutres où les Membres de Secteur de l'UIT-D échangent des vues avec des décideurs et des régulateurs sur des questions fondamentales touchant au secteur des TIC.



Promouvoir l'innovation

A l'UIT-D, nous sommes déterminés à encourager la culture de l'innovation. Nous scrutons en permanence les activités du BDT en nous demandant comment offrir des produits et services innovants, ce qui nous oblige à avoir un regard critique sur notre positionnement par rapport aux agences de développement des TIC et nous incite à rechercher en permanence de nouvelles possibilités d'amélioration.

L'importance croissante de l'innovation est reconnue dans le monde entier. En effet, l'innovation est essentielle pour que les pays et les entreprises puissent surmonter la récession économique mondiale et prospérer dans l'économie actuelle en réseau, mondialisée et très concurrentielle. L'innovation est un puissant vecteur du développement et permet de faire face aux défis sociaux et économiques.

Nous sommes convaincus que l'innovation recèle un potentiel immense et sommes déterminés à résoudre les principales difficultés que rencontrent nos membres, et plus généralement, le monde entier. Les services innovants facilités par le large bande tels que les paiements sur mobile, la santé sur mobile ou l'éducation sur mobile peuvent radicalement changer la vie des personnes et des communautés et transformer les sociétés dans leur ensemble. A notre avis, l'accès aux TIC peut donner à des centaines de millions d'habitants des pays en développement la possibilité d'être eux mêmes les agents de leur bien-être social et économique.

Notre mission n'est donc pas simplement d'assurer la connectivité comme une fin en soi, mais plutôt d'encourager les utilisations novatrices des TIC, qui améliorent considérablement la vie de chacun. C'est pourquoi, de concert avec nos partenaires des secteurs public et privé, nous nous employons à promouvoir le rôle clé de l'innovation dans les activités menées par les pays au service du développement.

Contact:

Bureau du Directeur

Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Place des Nations
CH-1211 Genève 20 – Suisse
Courriel: bdtdirector@itu.int
Tél.: +41 22 730 5035/5435
Fax.: +41 22 730 5484

Département des politiques et stratégies

Courriel: bdtpol@itu.int
Tél.: +41 22 730 5421
Fax.: +41 22 730 5484

Adjoint au Directeur

Courriel: bdtdeputydir@itu.int
Tél.: +41 22 730 5784
Fax.: +41 22 730 5484

Département des projets et initiatives

Courriel: bdtpri@itu.int
Tél.: +41 22 730 5447
Fax.: +41 22 730 5484

Bureaux régionaux de l'UIT:

Afrique

Ethiopie

Bureau régional de l'UIT

P.O. Box 60 005
Gambia Rd., Leghar ETC Bldg, 3rd floor
Addis Ababa – Ethiopie
Courriel: itu-addis@itu.int
Tél.: (+251 11) 551 4977
Tél.: (+251 11) 551 4855
Tél.: (+251 11) 551 8328
Fax: (+251 11) 551 7299

Cameroun

Bureau de zone de l'UIT

Immeuble CAMPOST, 3^e étage
Boulevard du 20 mai
Boîte postale 11017
Yaoundé – Cameroun
Courriel: itu-yaounde@itu.int
Tél.: (+ 237) 22 22 9292
Tél.: (+ 237) 22 22 9291
Fax: (+ 237) 22 22 9297

Sénégal

Bureau de zone de l'UIT

Immeuble Fayçal, 4^e étage
19, rue Parchappe x Amadou Assane
Ndoye
Boîte postale 50202 Dakar RP
Dakar – Sénégal
Courriel: itu-dakar@itu.int
Tél.: (+221) 33 849 7720
Fax: (+221) 33 822 8013

Zimbabwe

Bureau de zone de l'UIT

Corner Samora Machel and
Hampton Road
P.O. Box BE 792
Belvedere Harare
Zimbabwe
Courriel: itu-harare@itu.int
Tél.: (+263 4) 77 5941
Tél.: (+263 4) 77 5939
Fax: (+263 4) 77 1257

Amériques

Brésil

Bureau régional de l'UIT

SAUS Quadra 06 Bloco «E»
11^o andar – Ala Sul
Ed. Luis Eduardo Magalhães (Anatel)
70070-940 Brasília – DF
Courriel: itubrasilia@itu.int
Tél.: (+55 61) 2312 2730
Tél.: (+55 61) 2312 2733
Tél.: (+55 61) 2312 2735
Tél.: (+55 61) 2312 2736
Fax: (+55 61) 2312 2738

La Barbade

Bureau de zone de l'UIT

United Nations House
Marine Gardens
Hastings – Christ Church
P.O. Box 1047
Bridgetown – Barbados
Courriel: itubridgetown@itu.int
Tél.: (+1 246) 431 0343/4
Fax: (+1 246) 437 7403

Chili

Oficina de Representación de Área

Merced 753, Piso 4
Casilla 50484 – Plaza de Armas
Santiago de Chile – Chili
Courriel: itusantiago@itu.int
Tél.: (+56 2) 632 6134/6147
Fax: (+56 2) 632 6154

Honduras

Oficina de Representación de Área

Colonia Palmira, Avenida Brasil
Edificio COMTELCA/UIT 4 Piso
P.O. Box 976
Tegucigalpa – Honduras
Courriel: itutegucigalpa@itu.int
Tél.: (+504) 2 201 074
Fax: (+504) 2 201 075

Etats arabes

Egypte

Bureau régional de l'UIT

c/o National Telecommunications
Institute Bldg (B 147)
Smart Village – Km 28
Cairo – Alexandria Desert Road
6th October Governorate – Egypte
Courriel: itucairo@itu.int
Tél.: (+202) 3537 1777
Fax: (+202) 3537 1888

Asie-Pacifique

Thaïlande

Bureau régional de l'UIT

3rd Floor Building 6
TOT Public Co., Ltd
89/2 Chaengwattana Road, Laksi
Bangkok 10210 – Thaïland
Adresse postale:
P.O. Box 178, Laksi Post Office
Bangkok 10210, Thaïland
Courriel: itubangkok@itu.int
Tél.: (+66 2) 574 8565/9
Tél.: (+66 2) 574 9326/7
Fax: (+66 2) 574 9328

Indonésie

Bureau de zone de l'UIT

Sapta Pesona Building, 13th floor
Jl. Medan Merdeka Barat No. 17
Jakarta 10110 – Indonésie
Courriel: itujakarta@itu.int
Tél.: (+62 21) 381 3572
Tél.: (+62 21) 380 2322
Tél.: (+62 21) 380 2324
Fax: (+62 21) 3890 5521

Pays de la CEI

Fédération de Russie

Bureau de zone de l'UIT

4, Building 1
Sergiy Radonezhsky Str.
Moscou 105120
Fédération de Russie
Adresse postale:
P.O. Box 25 – Moscow 105120
Fédération de Russie
Courriel: itumoskow@itu.int
Tél.: (+7 495) 926 6070
Fax: (+7 495) 926 6073

Europe

Suisse

Unité Europe (EUR)

Bureau de développement des télécommunications (BDT) Union internationale des télécommunications (UIT)

Place des Nations
CH-1211 Genève 20 – Suisse
Courriel: eurregion@itu.int
Tél.: +41 22 730 5111
Fax: +41 22 730 5484



Union internationale des télécommunications (UIT)

Place des Nations
1211 Geneva 20 – Switzerland
membership@itu.int – www.itu.int/members

Crédits de photos: Shutterstock, UIT.